

RICOH FRANCE S.A.S.

Siège Social

RUNGIS

Parc Tertiaire SILIC

7-9, avenue Robert Schuman

BP 70102 - 94513 RUNGIS Cedex

N° unique : 0 892 012 012 (qualifil 0,34 euro TTC/min)

Courrier envoyé par messagerie intranet :

Rungis, le 20 octobre 2009,

A l'attention de : la Section Syndicale CGT RICOH FRANCE

Objet : Demande de retrait immédiat sur site intranet et du site internet www.cgt-ricoh-nashuatec.com de la représentation d'un homme pendu associée à l'image de la société

Madame, Messieurs les Délégués Syndicaux CGT de RICOH France,

Le 16 octobre 2009 vous avez fait part aux salariés abonnés à votre newsletter de la mise à jour de votre page d'affichage intranet. Sur cette page intranet vous avez procédé à un compte-rendu syndical d'une réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise durant laquelle notre Président Monsieur Michel BOSSCHERRE est venu exposer les grandes lignes de la stratégie d'entreprise de RICOH France. Or, vous n'avez pas hésité à y associer en guise d'illustration une photographie représentant un "pendu" ; l'image est particulièrement violente.

La Direction condamne avec la plus grande fermeté l'utilisation d'une telle représentation morbide. Elle est indignée par la manière déplacée et outrancière dont la CGT fait preuve en récupérant ainsi des événements tragiques survenus ces dernières semaines.

En outre, nous déplorons notamment qu'en agissant ainsi, vous violiez délibérément les termes de l'Accord d'entreprise sur les modalités d'exercice des fonctions des institutions représentatives du personnel et la modernisation du dialogue syndical et singulièrement son article 9.3.2. qui dispose que : « *les organisations syndicales s'interdisent expressément les pratiques suivantes [sur leur site intranet syndical] (...) les liens hypertextes vers des sites internet ou vers une quelconque électronique (e-mail).* »

Plus encore, nous notons que ce tract appelle insidieusement ses lecteurs (salariés ou autres) à établir un parallèle entre ces événements malheureux et la situation de RICOH France. Ainsi, ce raccourci grossier porte atteinte directement à l'image de l'entreprise non seulement en interne mais aussi en externe – cette « illustration » étant reprise sur le site internet de la CGT (www.cgt-ricoh-nashuatec.com), et c'est d'autant plus préjudiciable.

Nous estimons que cette présentation est injurieuse. Elle est contraire aux dispositions de l'accord sur les modalités d'exercice des fonctions des institutions représentatives du personnel et la modernisation du dialogue social de décembre 2003. L'article 9.3.2. – Principes d'utilisation stipule notamment que : « *les communications syndicales effectuées sur le site intranet doivent respecter les principes à l'article 8.2 alinéa 2 (...). La protection de la vie privée, et notamment le droit à l'image, doivent être respectées.* » L'article 8.2 alinéa que : « *les documents affichés ne doivent contenir ni injure, ni diffamation (...).* »

RICOH

RICOH FRANCE S.A.S.

Siège Social

RUNGIS

Parc Tertiaire SILIC

7-9, avenue Robert Schuman

BP 70102 - 94513 RUNGIS Cedex

N° unique : 0 892 012 012 (qualifil 0,34 euro TTC/min)

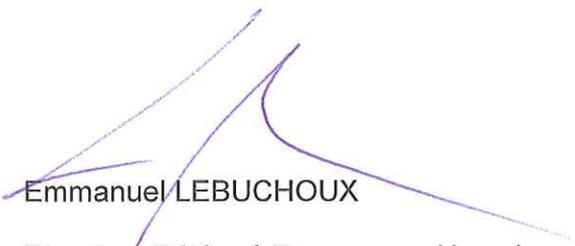
Par ailleurs, ce genre de publication n'est pas affranchi du respect de la législation générale en vigueur.

Enfin, nous vous rappelons que selon les termes de l'accord d'entreprise du 16 octobre 2003, vous étiez tenu au respect de la disposition suivante : « *le contenu sera transmis par messagerie électronique (e-mail) à la [DRH] au plus tard 48 heures avant sa mise en ligne.* » Vous n'avez pas non plus respecté cette obligation.

En conséquence, nous vous demandons de retirer cette photo dans les meilleurs délais à défaut, nous serions amenés à envisager très sérieusement de porter l'affaire devant les juridictions compétentes.

Enfin, nous vous indiquons que, conformément à l'article 9.6. de l'accord déjà cité, en cas de non retrait de l'illustration litigieuse, vous vous exposeriez à la fermeture temporaire de votre site pour un mois.

Veuillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Emmanuel LEBUCHOUX

Directeur Délégué Ressources Humaines